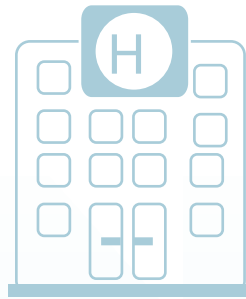


Bienvenue aux proches aidants

Hôpitaux



Dans le contexte actuel de pandémie de la COVID-19, les visites de proches aidants sont limitées et de nombreuses précautions ont été mises en place afin de veiller à la sécurité de tous. Il est important de respecter ces règles à la lettre pour avoir accès à votre proche. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une agréable visite!



IMPORTANT : Seules les visites de proches aidants sont autorisées. Elles sont sur rendez-vous, approuvées par l'équipe de soins et sous réserve de certaines conditions détaillées ci-dessous.

Des outils de communication virtuelle sont également disponibles afin de garder le contact avec votre proche.

CONDITIONS AUTORISANTS L'ACCÈS AUX PROCHES AIDANTS DANS NOS HÔPITAUX

- Heures de visite des hôpitaux : 12 h à 19 h
- Un (1) proche aidant par patient par période de 24 h. Sur rendez-vous seulement. Veuillez noter qu'un maximum de deux (2) proches aidants peuvent être désignés par le patient.
- Durée de visite permise sur les unités de soins : 1 h
- Visites limitées et encadrées dans les zones chaudes (cas de COVID-19).



Pour prendre rendez-vous, communiquez avec le poste infirmier de l'unité où votre proche est hospitalisé. Si vous ne connaissez pas ce numéro, composez le numéro général de votre hôpital (coordonnées à la fin de ce document).

PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES

AVANT VOTRE VISITE



Ne pourra visiter un proche :

- Une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19 dans les 28 derniers jours
- Une personne dont la guérison n'a pas été confirmée
- Une personne ayant au moins un (1) de ces symptômes : fièvre, toux nouvelle ou détériorée, essoufflement inexplicable, perte subite de l'odorat ou du goût OU deux (2) des symptômes suivants : fatigue intense, mal de gorge sans cause évidente, maux de tête inhabituels, courbatures et douleurs musculaires non reliées à un effort physique, perte d'appétit, nausées, vomissements, diarrhées.
- Une personne suspectée d'être infectée ou en attente d'un résultat (en isolement)
- Une personne qui a été en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 14 derniers jours
- Apportez le moins possible d'effets personnels avec vous. À noter que nous ne sommes pas responsables des objets perdus.
- Dans le contexte actuel, aucun objet provenant de l'extérieur ne sera toléré : fleurs, oreillers, etc. Toutefois, une collation ou un léger repas peut être considéré à la condition qu'il soit dans un contenant jetable ou que le contenant puisse être désinfecté à l'arrivée et au départ.
- Restreindre la durée de votre présence à l'hôpital à maximum 1 h. Planifiez du temps pour les préparatifs à votre arrivée et à votre départ. Il est important de respecter l'heure de votre rendez-vous.
- Utilisez uniquement l'entrée qui est réservée aux visiteurs (coordonnées à la fin de ce document).

PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES

AVANT VOTRE VISITE

- À votre arrivée, présentez-vous à l'agent de sécurité qui vous guidera pour les prochaines étapes.
- Un membre du personnel vous accueillera à l'entrée et vous accompagnera jusqu'à la chambre de votre proche.
- Désinfectez-vous les mains et portez le masque et la visière qui vous seront remis.
 - Vous devez porter le masque durant toute votre visite.
 - Si vous touchez à votre masque ou à votre visage, vous devez vous laver ou vous désinfecter les mains immédiatement.
- Lisez et signez le formulaire de consentement. Ce document doit obligatoirement être signé pour avoir accès à votre proche.
- Respectez toutes les directives concernant le lavage des mains et l'équipement de protection requis (ex.: masque, blouse, visière). Pour mettre l'équipement de protection de façon adéquate, faites-vous superviser par un membre du personnel.
- Restez en tout temps dans la chambre de votre proche. Ne circulez pas dans les corridors, à moins d'avoir eu l'autorisation de l'infirmière de votre proche.
- Si vous croisez d'autres visiteurs ou des membres du personnel, restez toujours à 2 mètres de distance (2 longueurs de bras).
- Le plus possible, essayez de rester à 2 mètres de votre proche, sauf lorsque vous donnez des soins de proximité (ex.: hygiène, repas).
- Attendez qu'un membre du personnel revienne vous chercher pour quitter la chambre. Il vous guidera vers les prochaines étapes (déshabillage, lavage des mains, etc.) et vous accompagnera vers la sortie. Si vous souhaitez quitter avant l'heure prévue, veuillez avertir l'infirmière de votre proche.
- Récupérez vos effets personnels s'il y a lieu.
- Désinfectez-vous les mains avant de quitter l'unité.



APRÈS VOTRE VISITE

- À la sortie de l'hôpital, retirez le masque et la visière et désinfectez-vous les mains.
- Rendez-vous directement à la maison, sans vous arrêter à l'épicerie ou ailleurs.
- Changez de vêtements dès que vous arrivez à la maison et lavez-les au cycle régulier de la laveuse.
- Prenez une douche.
- Surveillez vos symptômes de près (fièvre, toux, difficulté à respirer, perte d'odorat ou de goût). Dès qu'un de ces symptômes apparaît, avisez l'équipe de soins de votre proche. Il ne vous sera alors pas possible de visiter votre proche.
- Durant toute la période



DÉPISTAGE COVID-19

Les proches aidants ont accès aux cliniques de dépistage des employés de nos deux hôpitaux. Ces cliniques sont sans rendez-vous. Il suffit de vous présenter sur place et d'indiquer les coordonnées et la chambre de votre proche.

Hôpital Notre-Dame | Entrée rue Plessis, coin Sherbrooke

Hôpital de Verdun | Entrée principale des cliniques externes (boul. LaSalle) MI-252, salle 9

Tous les jours de 7 h 30 à 17 h

* Veuillez confirmer les heures d'ouverture avant de vous déplacer en téléphonant à l'hôpital où votre proche est hospitalisé.



Si vous ne respectez pas ces consignes, l'accès pourrait vous être refusé.

Attention : Un seul proche aidant autorisé à visiter une personne hospitalisée à la fois.
Durée de la visite : maximum 1 h. Il est important de respecter votre rendez-vous.

Les visites sont sur rendez-vous seulement.

Pour plus d'informations visitez le ccsmtl.gouv.qc.ca

Hôpital Notre-Dame

Entrée principale, pavillon Lachapelle
1560, rue Sherbrooke Est

Entrée unique pour la clientèle en santé
mentale et dépendance, pavillon Mailloux Sud
2099, rue Alexandre-de-Sève (coin Plessis)
514 413-8777

Hôpital de Verdun

Entrée de l'urgence
4001, boul. Gaétan-Laberge
514 362-1000

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec

